

Unis : Le bulletin de la Chambre de commerce française de New-York contient des indications précieuses sur la possibilité de trouver des emplois à New-York ou d'y faire des affaires :

Relativement aux demandes d'emplois, malgré la meilleure des bonnes volontés de nos membres, il est rare qu'elle aboutissent à un résultat satisfaisant. La plupart de ceux qui nous sollicitent de leur procurer un emploi aux Etats-Unis avouent qu'ils ne connaissent pas la langue. Ils comptent l'apprendre bientôt après leur arrivée ici. D'autres semblent croire qu'il n'y a qu'à se baisser pour ramasser à New-York une bonne position bien rémunératrice. Ils se disent prêts à tous les efforts. Certains écrivent n'avoir pas réussi dans leur milieu actuel, et pensent que plus ils s'éloignent du théâtre de leur insuccès, plus ils auront chance de prendre une revanche. Tous oublient ou ne savent pas que notre place est encombrée de gens à la recherche d'une situation, bien que se trouvant sur les lieux, connaissant la langue, ayant des amis, des relations.

Certes notre rôle n'est pas de décourager les Français désireux de se faire une position aux Etats-Unis, mais notre devoir est de ne pas encourager des illusions ne pouvant qu'amener des déboires.

En Suède et en Danemark s'est créée, depuis quelque temps, une industrie nouvelle. Elle consiste à réunir dans une station centrale le lait frais provenant des fermes dans un rayon déterminé, à le pasteuriser vers 75 degrés centigrades, puis à le congeler à la température de 10 degrés au-dessous de zéro. Les blocs de lait gelés sont placés dans des barils de sapin bien étanches, d'une contenance à peu près double du volume des blocs. On remplit alors l'espace vide avec du lait stérilisé et l'on ferme hermétiquement les barils. Comme ils sont parfaitement remplis et rafraîchis par le lait glacé, lequel fond avec une extrême lenteur, les chocs et les cahots du transport sont impuissants à produire un battage qui transformerait le lait en beurre ; on arrive donc ainsi à une conservation d'au moins vingt jours, et déjà Danois et Suédois expédient avec succès chez leurs voisins, en Angleterre, des cargaisons de tonneaux de lait. On verra sans doute, dans nos ports de mer, les bateaux norvégiens débarquer des fûts de lait concurremment avec ces belles plan-

ches de sapin bien coupées dont les tas s'empilent depuis un temps immémorial sur nos quais.

Le plus grand cinq-mâts du monde : Deux armateurs de Rouen vont faire construire un cinq-mâts barque en acier de 12,800 tonnes de déplacement et de 9,000 tonneaux de jauge; il aura 142 mètres de longueur et sa surface de voilure sera d'environ 9000 mètres carrés. Ce voilier, qui sera le plus grand du monde, sera mis en chantier en septembre prochain ; il entrera en service à la fin de 1903.

Mauvaises cartes marines : Les journaux maritimes allemands font grand bruit autour de l'échouage du vapeur *Delmar*, dans le voisinage de Blachhead-Cove, à 13 milles au nord du cap Race (Terre-Neuve). Ils disent, d'après les indications fournies par le capitaine de ce navire, que les cartes de l'Amirauté anglaise seraient cause de cet accident; elles seraient erronées de plus d'un quart de point, lorsqu'on les compare aux cartes du bureau hydrographique de Washington.

Ce serait donc elles qu'il faudrait incriminer et qui aurait transformé cet été Blackhead-Cove, en véritable cimetière de navires, puisque six gros vapeurs s'y sont perdus dans cette période. On avait parlé de nouveaux courants, mais la déposition du capitaine Miller fournit une courte explication que les Allemands accepte tout de suite avec une visible malveillance, en réclamant ironiquement des explications de l'Amirauté anglaise, qui n'aurait pas révisé ses cartes de cette région depuis sept ans.

Les droits de douane sur les beurres : En août dernier, la Chambre des députés du Brésil avait approuvé un projet de loi émanant de l'initiative parlementaire et portant augmentation d'un certain nombre de taxes du tarif des douanes, notamment des droits sur les beurres.

Le Sénat de l'Etat fédéral vient d'émettre, en troisième lecture, un vote défavorable à ces modifications. Aucune nouvelle proposition ne s'est produite jusqu'ici au Congrès fédéral, en vue d'augmenter les droits de douane actuellement en vigueur.

La télégraphie et l'écriture chinoise : Quand le télégraphe fut introduit en Chine, l'une des premières difficultés auxquelles on se

heurta fut relative à la transmission des dépêches écrites en langue chinoise. On sait, en effet, que l'écriture chinoise ne compte pas moins de 44,000 caractères idéographiques, que seuls des appareils télégraphiques imprimant ou dessinant, du genre du téléautographe que nous décrivions récemment, auraient pu transmettre. Mais comme ces appareils sont très délicats et fort chers, il a fallu chercher un moyen pratique de se servir du système Morse à signaux linéaires.

La difficulté a été vaincue, à ce que nous apprend l'*Electricien*, grâce à l'idée ingénieuse de M. Miguier, capitaine de port à Changhaï. Cet officier composa un code télégraphique avec les 5000 principaux idéogrammes du dictionnaire chinois dit "de l'empereur Kiang-si," qui est un ouvrage classique qui fait autorité en Chine.

Par ce moyen, on échange des dépêches chiffrées qui, comme celles des gouvernements, ont l'avantage de n'être lisibles que par celui qui possède la clef du code.

Comme les expéditeurs et destinataires ordinaires doivent s'en remettre aux employés du télégraphe pour la traduction des dépêches en chiffres du code, ou, inversement, en clair, ces derniers ne se font pas faute d'exiger du public une commission supplémentaire à leur profit qui varie suivant la position du client, mais qui ne descend guère au-dessous du dixième du tarif par mot.

S'il faut en croire les *Industries agricoles progressives*, un inventeur américain proposerait l'usage du fromage en poudre en place de tabac à priser. L'inventeur utilise dans ce but la caséine du lait qu'il dissout et neutralise par du carbonate ou du phosphate de soude.

La masse visqueuse obtenue, étendue en couche mince et séchée à l'étuve à 120° C donne une masse friable qu'on pulvérise et conserve en boîtes, à l'abri de l'humidité.

On vient de trouver un procédé très intéressant pour la conservation des bois par la bétuline. On sait que cette substance est un produit végétal à consistance pâteuse, qui porte aussi le nom de résine des bouleaux. Il faut d'abord dissoudre la bétuline, que l'on peut avoir, à l'état brut, à un prix peu élevé; puis l'on immerge entièrement le bois, pendant douze heures environ, dans cette solution fluide, à une température de 14 à 16 centigrades